

## Phalarope à bec étroit, *Phalaropus lobatus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

### Description de l'espèce

Le Phalarope à bec étroit, tout comme le Pluvier guignard, présente un dimorphisme sexuel inversé, la femelle étant, en plumage nuptial, plus colorée que le mâle. Dans ce plumage, elle est globalement assez sombre : le dos est brun noir, marqué de « bretelles » de couleur ocre. La tête est brun noir, la gorge blanche, tandis qu'une écharpe rouge descend de l'arrière de la tête sur le haut de la poitrine. Le reste de celle-ci est gris, flaméché de blanc sur les flancs.

Le mâle possède la même répartition des couleurs, mais celles-ci sont nettement moins vives.

En plumage internuptial, l'oiseau est gris et blanc. Seuls l'arrière de la calotte sombre et un trait sourcilier noir, surtout à l'arrière de l'œil, tranchent sur la pâleur générale.

Le jeune de l'année présente des parties supérieures brun sombre marquées de chevrons ocre jaune. Le dessous est blanchâtre sauf au niveau du cou et de la poitrine, lesquels sont teintés de roussâtre. Il a la calotte brun sombre de même que le trait sourcilier, présent comme chez l'adulte en plumage internuptial.

L'espèce possède un bec assez long et fin, gris foncé.

En vol, l'espèce montre un plumage globalement sombre de dessus, avec une barre alaire blanche bien visible.

La mue postnuptiale de l'adulte est complète. Elle commence chez les mâles à la mi-juin, chez les femelles à la fin juin. La mue complète est achevée sur les quartiers d'hiver, au plus tard début avril. Suit alors une mue partielle en avril et mai.

La mue postjuvénile débute soit au cours de la migration d'automne soit à l'arrivée sur les zones d'hivernage [bg7].

L'espèce est peu loquace. Les cris les plus fréquents sont un peu roulés et brefs (JCR, CD2/pl.62).

Longueur totale du corps : 17 à 19 cm. Poids : 30 à 40 g (pour le mâle), 30 à 50 g (pour la femelle).

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) est l'espèce qui lui ressemble le plus. En plumage internuptial, les deux espèces sont très similaires. Le Phalarope à bec large présente toutefois un bec plus court, plus robuste et plus épais ; la base du bec de celui-ci est également jaunâtre. Le dos est d'un gris plus uni, sans liserés. Chez le jeune de l'année de cette espèce, les scapulaires gris pâle apparaissent précocement et, au cœur de l'automne, le plumage est déjà nettement gris pâle.

### Répartition géographique

Ce phalarope a une répartition parfaitement circumpolaire. Il niche de l'Alaska, vers l'est, au nord canadien, au Groenland, en Islande, en Ecosse (en très petit nombre), dans le nord de la Scandinavie, puis tout au long de la ceinture sibérienne arctique, jusqu'aux rivages du Pacifique [bg13]. Trois grandes zones d'hivernage pélagiques sont connues : au large de la côte pacifique de l'Amérique du Sud (Equateur-Pérou), au sud-est de la péninsule Arabique (mer d'Oman, golfe Arabique) et au large de la partie centrale de l'Indonésie jusqu'en Mélanésie.

En Europe, hormis les bastions septentrionaux où niche l'espèce, on le rencontre uniquement en migration, plus particulièrement à l'automne. Le Phalarope à bec étroit reste rare en Europe de l'Ouest, un peu plus fréquent dans la partie orientale du continent (mer Noire, Turquie, etc.).

En France, c'est donc un migrateur régulier mais peu fréquent (10 à 30 oiseaux), présent surtout à l'automne, de fin juillet à fin octobre. On le voit souvent sur les marais de la côte Atlantique, de même que sur ceux de la Méditerranée (surtout en Camargue) et sur quelques sites de la moitié nord (platier d'Oye, baie de Seine, etc.). Le plus souvent, il s'agit d'individus isolés. Au printemps, plus rare encore, il passe entre le 20 avril et début mai surtout dans le Midi [2 ; bg19]. C'est un hivernant exceptionnel, notamment en Camargue [1], observé rarement lors des comptages d'oiseaux d'eau à la mi-janvier en Bretagne et en Loire-Atlantique [bg41-non publié].

### Biologie

#### Ecologie

En période de reproduction, le Phalarope à bec étroit fréquente la toundra et les autres milieux arctiques. Petits marais, mares, petits lacs, en zones plus ou moins ouvertes, bordés d'une végétation rivulaire, sont habituellement fréquentés par l'espèce tout au long de la reproduction. En migration, il est plus éclectique : on le trouve sur des plans d'eau naturels (lagunes, étangs, lacs) ou nettement artificiels (bassins de lagunage des eaux usées, de sucrerie, sablières, marais salants). En hiver, l'espèce est marine, souvent pélagique.

### Comportement

Les femelles commencent à quitter les quartiers de reproduction dès la fin juin, les mâles seulement à partir de fin juillet, après l'élevage des jeunes. Ceux-ci partent fin août, voire début septembre. La migration d'automne en

Europe est décelable principalement entre juillet et mi-septembre, nettement moins au-delà. En Europe de l'Ouest, les oiseaux sont vus à l'unité, alors que des groupes importants sont plus fréquemment observés en Asie centrale.

L'arrivée sur les sites d'hivernage a lieu à partir d'octobre. En hiver, des groupes très importants, pouvant parfois atteindre 100 000 oiseaux, se rencontrent en mer d'Oman et dans l'océan Indien. Le départ des lieux d'hivernage se fait surtout à partir d'avril. Le passage de printemps n'est quasiment pas décelables en Europe de l'Ouest. En revanche, des groupes très importants stationnent à cette saison au bord de la mer Caspienne et au Kazakhstan notamment.

En période de reproduction, l'espèce peut être très grégaire.

### Reproduction et dynamique des populations

L'arrivée sur les sites de reproduction a lieu d'ordinaire entre fin mai et mi-juin.

L'espèce est généralement monogame, parfois polyandre successif. En Ecosse, les femelles arrivent les premières, en général six à dix jours avant les mâles, mais cette différence n'est pas notée en Scandinavie.

Le nid est bâti en général dans la végétation, non loin de l'eau. C'est une simple excavation garnie de débris végétaux et construite par les deux sexes.

La ponte est constituée de quatre œufs. En général, une seule ponte est produite, mais si les mâles sont surnuméraires, la femelle peut engager une seconde ponte avec un autre mâle. L'incubation dure de 17 à 21 jours.

Les jeunes sont nidifuges et sont sous la seule garde du mâle. L'envol a lieu en général une vingtaine de jours après la naissance ; les jeunes sont indépendants au bout de deux semaines.

L'âge de la première reproduction est d'un an. Le succès de reproduction est mal connu. En Finlande, pour 80% des nids, le succès à l'éclosion est d'au moins un œuf [bg7].

### Régime alimentaire

Pendant la période nuptiale, l'espèce est insectivore. Elle se nourrit de diptères (adultes et larves), qu'elle trouve en nageant à la surface de l'eau (souvent en faisant des « ronds dans l'eau ») mais également à terre, où des coléoptères et d'autres invertébrés (vers, crustacés, mollusques) sont capturés. En mer, en hiver, le Phalarope à bec étroit se nourrit surtout de copépodes et autre zooplancton qu'il trouve à la surface de l'eau. Il peut se nourrir non loin d'autres espèces d'oiseaux, mais aussi de mammifères marins (baleines) qui provoquent des remous favorisant la mobilité et donc la capture des proies.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornetea fruticosi*) (Cor. 15.6)

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12x22.44).

### Statut juridique de l'espèce

Le Phalarope à bec étroit est une espèce protégée (Arrêté du 17 avril 1981, modifié le 25 juillet 1999) inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce s'arrête de façon assez aléatoire, là où les ressources alimentaires et la tranquillité sont assurées. Certains sites protégés sont cependant fréquentés quasi annuellement à l'automne et bénéficient d'une protection efficace : réserves naturelles du Platier d'Oye (Pas-de-Calais) et du Marquenterre (Somme), marais salants de l'île de Ré et marais de Moëze (Charente-Maritime), marais salants de Camargue (Bouches-du-Rhône).

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce n'est actuellement pas menacée à l'échelle européenne et son statut de conservation est favorable. L'effectif européen se situe entre 85 000 et 220 000 couples [bg2], il ne contribue que pour une petite partie à la population du continent Eurasiatique, estimée à plus d'un million d'individus [bg63]. L'essentiel se trouve en Russie (10 000 à 70 000 couples), puis en Islande (30 000 à 50 000) et au Groenland (20 000 à 40 000). En Scandinavie les effectifs sont également importants : Suède (10 000 à 25 000 couples), Finlande (10 000 à 20 000) et Norvège (5 000 à 15 000). Ailleurs - Féroé, Ecosse et Spitzberg - les effectifs sont marginaux (quelques dizaines de couples). L'espèce est en déclin en Islande et en Finlande au cours des années 1990-2000, mais stable dans ses principaux bastions.

Il n'a pas été décelé de tendance quelconque en France au cours du XXe siècle et au début des années 2000, sinon que l'espèce est bien régulière en migration, surtout en automne, quoique en petit nombre [bg19].

### Menaces potentielles

La perte de milieux favorables à la pose et au stationnement d'oiseaux, au cours de ses migrations constitue sans doute la plus importante menace. En effet l'espèce se pose souvent sur des plans d'eau de petite taille, qui peuvent être rapidement asséchés ou disparaître complètement. D'autres milieux, artificiels, sont aussi fragiles. C'est le cas des bassins de décantation (sucreries notamment) qui ferment à rythme assez rapide dans une grande moitié nord de la France. Or ces sites accueillent régulièrement des Phalaropes à bec étroit, mais aussi bon nombre de limicoles continentaux.

### Propositions de gestion

Outre la situation des zones humides naturelles et au-delà du cas spécifique du Phalarope à bec étroit, une réflexion globale est à poser sur l'avenir des milieux humides artificiels pour le maintien des oiseaux d'eau en général. Les bassins de lagunage, de décantation, etc. se sont substitués au cours des dernières décennies à des milieux naturels en voie de disparition, mais qui accueillent aujourd'hui une quantité parfois impressionnante d'oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs ou hivernants.

Les bassins de décantation en particulier sont abandonnés peu à peu du fait du regroupement des centres de traitement de la betterave sucrière. Avec quelques moyens et un peu de volonté, ils pourraient être maintenus et gérés en milieux humides accueillants pour l'avifaune et singulièrement les limicoles qui transitent par l'intérieur du pays. C'est le cas de certains sites réhabilités (Thumeries, dans le Nord, par exemple) où les bassins sont entretenus et les niveaux d'eau maintenus de telle manière à présenter des plages de boue et un fond en pente douce qui offrent des conditions d'alimentation optimales aux limicoles en halte migratoire.

### Etudes et recherches à développer

Aucune étude spécifique, à visée biologique et/ou conservatoire, n'a été entreprise sur la Phalarope à bec étroit en France du fait de sa rareté. Il s'agit pourtant d'une bonne espèce indicatrice de l'attrait qu'offrent certains types de milieux humides artificiels ou de petite taille pour l'avifaune migratrice. L'évaluation de l'importance de l'ensemble de ces sites permettrait de mesurer leur poids en matière de conservation globale pour beaucoup d'espèces d'oiseaux d'eau.

### Bibliographie

1. BLASCO, A. (1992).- Hivernage probable du Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* en Camargue durant l'hiver 1990-1991. *Alauda* 60: 174-175.
2. YESOU, P. (1988).- Le Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*) près des côtes atlantiques françaises. *La Gorgebleue* 8: 3-8.